

Erdeven, le 03 mai 04

Objet : demande d'une AOT « Kitesurf » à Kerhillio.

Contact : David CANO

tel. : 06.74.59.27.96

mail : david.cano@wanadoo.fr

Pièces jointes :

- carte géographique de la zone proposée
- schéma du balisage de la zone
- signalétique FFVL

Monsieur le Chef du Service Maritime,

Veillez trouver ci-après notre proposition concernant la mise en place d'une zone temporaire de Kitesurf sur la plage de Kerhillio.

Afin d'assurer la pérennité de notre sport ainsi que la sécurité des pratiquants et celle des autres usagers de la plage, nous souhaiterions disposer d'une zone de décollage-atterrissage se prolongeant sur la mer (300m du rivage) afin de s'écarter du bord pour évoluer au loin des baigneurs.

En effet, à notre sens, le principal danger vient non pas de nos cerfs-volants et de leurs lignes sur la plage, mais des planches que nous utilisons à l'instar des surfs et autres windsurfs (planches à voile) sur l'eau. Certes, il existe un danger à terre lorsque le vent est fort or dans ces conditions la plage est peu fréquentée. La place requise à terre se justifie par l'encombrement de notre matériel. Cependant, cette zone doit aussi nous permettre d'accéder au large sans devoir éviter les baigneurs.

Nous suggérons d'établir cette zone sous les vents dominants (du Sud-Ouest au Nord-Ouest) de la zone de baignade (pour ne pas la traverser avec nos kites en cas de dérive) à la limite entre la commune d'Erdeven et de Plouharnel, plus précisément à l'embouchure du ruisseau qui vient de l'étang de Loperhet. Cet endroit a l'avantage de permettre aux promeneurs de contourner la zone par le haut. Cette zone aurait la forme d'un entonnoir s'élargissant ou se réduisant selon la marée. A marée haute, la zone serait réduite et seuls les pratiquants confirmés pourront y accéder tandis qu'à marée basse, la zone pourrait accueillir aussi les débutants. En effet, les pratiquants confirmés sont capables de partir d'un point précis et revenir en ce point alors qu'un débutant doit pouvoir dériver.

Nous imaginons baliser la zone à l'aide de bouées ou de lignes d'eau et de panneaux signalétiques (cf. carte, schéma et documents ci-joints).

L'accès à la zone se fera à pied par la plage ou par le camping municipal de Kerhillio.

Dans l'attente de votre autorisation, nous restons à votre disposition pour plus de renseignements. Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Chef du Service Maritime, nos salutations distinguées.

David CANO,
Responsable de la commission « zone de kitesurf » pour le club ABS Kitesurf.

Carte géographique de la zone proposée :

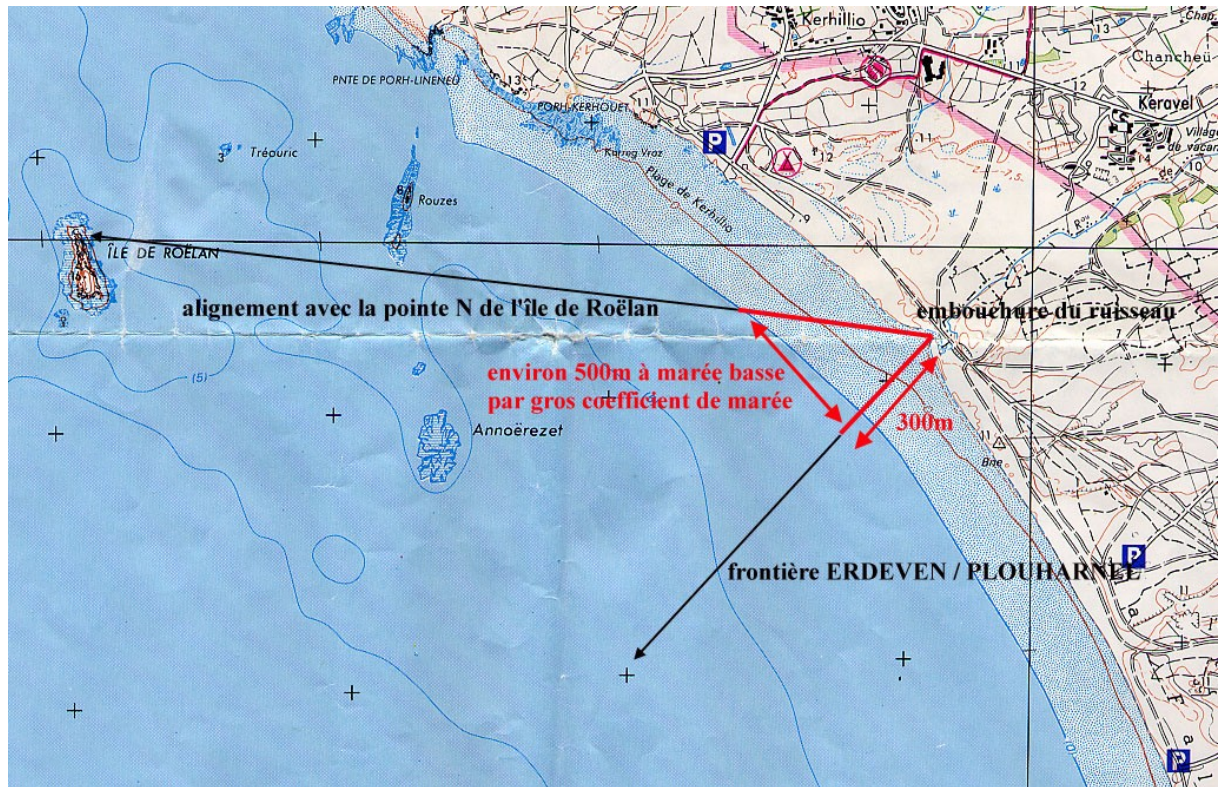


Schéma du balisage de la zone :

